



Paieement congés payés

Par Mike59169

Bonjour

Je viens vers vous , en poste depuis 3 ans et demi, mon salaire est composé d un fixe et de commissions mensuels.

Lors du paieement de mes cp , la ligne de déduction est toujours identique a celle du crédit. Exemple absence congés payés -2000 euros +2000 euros au crédit pour 10 jours.

A chaque pose la déduction et le crédit est identique.

Je ne conteste pas la méthode du maintien ou du 1/10 mais je conteste le débit.

Par exemple si mon salaire est de 2500 euros brut , la calcul devrait être le suivant $2500/21,67 = 115,36 \times 10$ jours ma déduction devrait etre de 1115,36? ?

Sur ma période de référence sur les 12 derniers mois mon cumul est de 38000euros. $38000/10 = 3\ 800 /21,67 = 175,35 \times 10 = 1753,50?$

Je devrais avoir 1115,36 en déduction et 1753,50? au crédit ?

Impossible de trouver l information sur internet sur ce point ...

Merci pour votre aide , Mike

Par ESP

Bonjour

N'hésitez pas à vous faire aider en faisant vérifier vos fiches de paie par les représentants du personnel : membre du CSE, délégué syndical, représentant de la section syndicale...

Par Mike59169

Bonjour

Nous avons uniquement un comité d entreprise ,

Il n y comprenne rien et n ont pas envie de peur des représailles de se pencher sur la question.

Si quelqu'un veut bien m aider ...

Merci Mike